

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 54 du 13 janvier 1960 :

n° 54

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

13 janvier 1960

Numéro JO

n° 1 du 30/01/1960

Date du numéro

30 janvier 1960

### TEXTE INTÉGRAL

M. Rajoelina, secrétaire dactylographe contractuel, est mis à la disposition du Ministre des Affaires intérieures, pour compter du 5 janvier 1960, date de son arrivée à Djibouti. M. Ratsimandresy (Emile), commis de 2e classe, 2e échelon du cadre supérieur des Services administratifs et financiers en service au Ministère des Affaires intérieures, est mis à la disposition du Ministre de la Fonction publique pour servir au Bureau du Personnel territorial, pour compter du 11 janvier 1960.